



En 2022, Lombard Baratelli Astolfé & associés se dotera de deux nouveaux bureaux : l'un à Marseille et l'autre à Nice.

Historiquement installé à Paris depuis 1952, puis à Lyon en 2015, Lombard Baratelli Astolfé & associés continue de développer sa présence en région afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients. Ainsi, le cabinet français s'implantera dans deux nouvelles villes du sud de la France en 2022 : à Marseille et à Nice.

Spécialisé en droit pénal général, en droit pénal des affaires, en droit de la presse et dans l'accompagnement des chefs d'entreprise à tous les stades de la vie de leurs sociétés, l'enseigne dispose notamment d'un savoir-faire sectoriel spécifique au marché de l'art. Lombard Baratelli Astolfé & associés réunit aujourd'hui 25 avocats, dont 4 associés : Olivier Baratelli, Céline Astolfé, Marie Courpiéd-Baratelli et Christophe Rélu.

Léna Fernandes